



Conseil d'administration

Boîte postale 68
Boîte postale
3000 Berne 8
info.regierungsrat@be.ch
www.be.ch/rr

Chancellerie d'État, B.P. 3000 Berne 8

Groupe régional Längholz Bienne/Bienne
c/o Muriel Beck Kadima
Beundenweg 52
2502 Biel/Bienne

N° RRB : **1261/2025** 26 novembre 2025
Gestion: Direction de l'Economie, de l'Energie et de l'Environnement
Classification: Non classé

Pétition <3. Pétition Forêt de Längholz Biel : La déforestation ne se fait pas comme ça !

Lettre de réponse du conseil gouvernemental

Chère Madame Kadima
Mesdames et Messieurs

Par la pétition du 15 octobre 2025, intitulée « Forêt de Längholz à Bienne : une telle déforestation est inacceptable ! », vous exigez la conversion de l'intégralité de la forêt de Längholz en une forêt à couvert continu avec abattage sélectif des arbres. Plus précisément, vous formulez trois revendications dans la pétition :

1. La forêt domaniale de Längholz sera gérée à l'avenir comme une forêt à couvert continu.
2. Les opérations d'exploitation forestière à grande échelle déjà prévues doivent être arrêtées immédiatement.
3. La récolte du bois doit être effectuée conformément aux règles de la gestion forestière continue avec enlèvement individuel des arbres.

Nous répondrons plus en détail à vos préoccupations ci-dessous :

Le 7 janvier 2025, le public a été informé de la solution proposée pour la future gestion de la forêt de Längholz. Les ajustements annoncés ont depuis été intégrés aux pratiques de gestion. Par exemple, sur cinq hectares autour du Heidenstein, la gestion passera à une récolte sélective d'arbres individuels selon le principe de la sylviculture à couvert continu. La première intervention aura lieu cet hiver et sera supervisée par l'association ProSilva.

Une conversion généralisée à l'abattage sélectif d'arbres empêcherait la croissance d'essences héliophiles telles que le chêne, le bouleau et le pin sylvestre. Ces essences jouent un rôle crucial face au changement climatique, car elles renforcent la résilience et la stabilité des forêts, notamment celles du massif bernois. Compte tenu de ces considérations techniques, le service forestier du Land continuera de créer sélectivement des trouées dans le couvert forestier afin de favoriser la croissance de ces essences. Par conséquent, les mesures à grande échelle ne seront pas abandonnées.

Nous pouvons vous assurer que les mesures sylvicoles visent une régénération durable et continue de la forêt de feuillus.

Cordialement

Au nom du Conseil de Gouvernement



Christoph Neuhaus,
président du gouvernement



Christoph Auer,
secrétaire d'État

Distributeur

— Direction de l'Economie, de l'Energie et de l'Environnement